

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

**XVII<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 19. — Juillet 1898**

---

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnessse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN  
place de l'Hôtel-de-Ville.

---

1898

MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minquet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Muricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin père — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemin, secrétaire-général.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Morel, Vantroys et Guillemot. — Secrétaire-Général : M. Mouret Appert — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Pillois. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules) — Trésorier-Adjoint : M. Noché. — Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavaillier. — Conservateur du Matériel : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier, Billion.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Doucet. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Pascon  
**CREIL.** — Président : M. Vice-Prés. : MM Coquatrix et Pichon. Secrétaire : M. A. Thuillot. Vice-Secrétaire : M. E. Thuillot. Trésorier : Délégué : M Grouas.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — Président : M. Chopinet. V.-Présidents : M. Petit. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Gannier. Délégué : M. Ducro.  
**GOUVIEUX (Sous-Section).** — Président : M. Vice Présidents : MM. et Chapon. Secrétaire : M. Sylvain Berger. Délégués : MM. et Bex.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — Présid. : M. Vice-Présid. : M. Naze. Secrétaire : M. Peltier. Vice-Secr. : M. Sadet. Trésorier : M. Barbier. Délégué : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — Président : M. Valadon. V.-Prés. : MM. Hardy et Delépine. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — Président : M. Celer. Vice-Présid : MM. Deslandes et Bouffet. Secrétaire : M. Conin. V.-Sec. : M. Rby. Trésorier : M. Délégué : M. Lefebvre.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 3 JUILLET 1898.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observations.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

MM. LATOUR, propriétaire à Senlis.

le docteur DE RAYSSAC, propriétaire à Senlis.

BESSET (Adolphe), jardinier à Duvy (par MM. Lozet et Benjamin).

TARCY, entrepreneur de maçonnerie à Chamant (par MM. Pillois et Mouret-Appert).

Adrien MOQUET, propriétaire à Senlis (par MM. Thirion et Lozet).

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces ci-après :

1<sup>o</sup> Lettre de M. le Sous-Préfet de Senlis, l'informant que M. le Président du Conseil, Ministre de l'Agriculture, a accordé à la Société d'horticulture de Senlis une subvention de 500 francs, en vue du prochain Concours ;

2<sup>o</sup> Deuxième lettre du même, annonçant l'envoi de circulaires relatives à l'Exposition de 1900 ;

3<sup>o</sup> Troisième lettre de M. le Sous-Préfet, informant M. le Président que M. le Préfet accorde à la Société d'horticulture, pour être décernées au nom du département de l'Oise, une médaille de vermeil et une médaille d'argent ;

4<sup>o</sup> Lettre de faire-part du décès de M. Dupuis, propriétaire, ancien maire d'Aumont. M. le Président dit que M. Dupuis a été pendant longtemps membre du Conseil d'administration de la Société, qu'il ne s'en est retiré qu'à

XVII<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 49. — JUILLET 1898.



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice : 10205

CB : 5417

SHAS



000000 054174

cause de son grand âge, et que les regrets unanimes de la Société seront insérés au Bulletin ;

5° Le procès-verbal de la Section de Nanteuil ;

6° Les observations météorologiques de mai et juin derniers, par M. Lavallée, instituteur à Borest ;

7° Lettre de M. Berger, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance ;

8° Annonces d'Expositions :

A Livarot, le 24 juillet ;

A Verdun, du 10 au 12 septembre ;

A Paris, du 9 au 14 novembre.

M. Pillois, secrétaire-général-adjoint, donne connaissance à l'Assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration, dans sa réunion de ce jour. — Le Conseil a nommé membres de la Commission d'examens scolaires : MM. Morel, Testard et Lozet. — Le Conseil a autorisé l'élévation du crédit affecté aux prix scolaires de 60 à 80 fr. au maximum, et a prié M. le Président de se charger de l'achat des livres destinés à être donnés en prix. — M. Vantroys a présenté et le Conseil a admis comme membres perpétuels : M. Demachy, propriétaire au château d'Ognon, et M. Albert Menier, propriétaire au château de Chamant. — L'Assemblée ratifie ces décisions et à l'unanimité s'associe au Conseil d'administration pour remercier M. Vantroys, vice-président, des démarches qu'il a faites près de MM. Demachy et A. Menier.

M. le Président fait la lecture suivante à propos du prétendu refroidissement de l'atmosphère : (M. Gentil père, de la Société d'Argenteuil.)

« Les cultivateurs se plaignent aujourd'hui, non sans motifs, quand une gelée d'avril ou de mai détruit en un jour, primeurs, fleurs des arbres et bourgeons des vignes, qu'ils admiraient la veille. Mais s'il faut en croire certains souvenirs de l'an 1783 à l'an 1799, c'était bien autre chose. Au cours de seize années, les vignes gelèrent onze fois et nos

pères connaissaient à peine cette précieuse culture assurée, qui de nos jours vient atténuer les pertes résultant des fléaux, c'est-à-dire la culture de l'asperge. »

M. Lozet, professeur, rend compte des expériences qu'il a faites, relatives aux tuteurs pour fraisiers qu'il avait exposés à la dernière séance ; il dit que ses essais n'ont pas donné les résultats qu'il espérait, attendu que le pédoncule de la fraise ainsi supporté se casse.

M. le Président invite les personnes présentes à se rendre au jardin d'expériences pour en juger, et la séance est levée à quatre heures et demie, après le tirage de la tombola.

*Apports en séance.*

M. LOZET dépose sur le bureau un bouquet d'iris bulbeux anglica et espana, provenant de M. Budin ; il promet d'en faire un rapport pour l'un des prochains bulletins. — *Remerciements.*

M. BENJAMIN : Un bouquet monté composé de 50 variétés de roses coupées ; des artichauts de Laon, et un compotier de fraises. — *Mention très honorable avec félicitations du jury.*

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 30 JUIN 1898.

Le jeudi 30 juin, à trois heures et demie de relevée, la Section d'horticulture du canton de Nanteuil s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Valadon, président.

Etaient présents au bureau : MM. Valadon, président ; Hardy, vice-président, et Grélez, secrétaire.

La séance est ouverte par la lecture du dernier procès-verbal, qui a été adopté.

M. le Président fait ensuite nommer la Commission chargée d'examiner les candidats des Ecoles du canton qui subiront les épreuves du concours d'horticulture du 24 juillet prochain. MM. Valaden, président, Delépine, vice-président, et Dély, membre, sont désignés; ils seront convoqués à temps par le Secrétaire de la Section.

Prenant alors la parole que lui donne M. le Président, M. Lozet développe avec beaucoup de détails techniques le sujet de sa leçon : « les Feuilles », examinées au point de vue de leur position, de leur disposition, de leur insertion, de leur direction, de leur consistance, de leur forme, de leur masse, de leur surface et de leur durée. Il continue par les accessoires, stipules, supports, poils, glandes, etc. Il annonce enfin que la question si importante de l'étude de la Fleur fera l'objet de sa prochaine leçon.

M. le Président soumet ensuite à M. Lozet une question relative à l'établissement d'un verger, question à laquelle il s'empresse de répondre aussitôt avec la compétence qu'on lui connaît.

Vingt-quatre élèves de l'Ecole des garçons de Nanteuil et quelques instituteurs du canton assistaient à cette leçon, qui s'est terminée, à cinq heures, par le tirage de la tombola ordinaire.

---

## EXPOSITION D'HORTICULTURE DE SENLIS

DES 17, 18 ET 19 JUILLET 1898

*Séance solennelle du 17 juillet.*

Après la distribution des récompenses de la Société d'Agriculture dans l'ancienne église Saint-Pierre, M. Thirion, entouré de MM. de Waru, maire de Senlis; Chopinet, député; Franck Chauveau, sénateur; Périgois, sous-préfet de Senlis;

Gaillard, député; du colonel d'Hombres, etc., a prononcé le discours suivant :

### DISCOURS DE M. THIRION

Mesdames, Messieurs,

Après cette belle et brillante cérémonie, j'ai peur que le rôle de la Société d'horticulture ne vous apparaisse bien modeste et bien effacé. Nous n'aurons pas à vous offrir de longs et éloquentes discours; vous ne verrez point passer sous vos yeux de nombreux et riches objets d'art; nos lauréats ne sont pas de grands propriétaires et exploitants, ou des chefs de grandes industries. Tout, en un mot, va vous démontrer que si l'Agriculture et l'Horticulture sont généralement considérées comme les deux sœurs, c'est bien véritablement l'Horticulture qui est la sœur cadette.

Mais ce n'est point, je vous l'assure, une sœur jalouse. Elle n'envie nullement les avantages et les privilèges de sa sœur aînée, la considération générale dont elle jouit, les faveurs bien méritées que l'Administration lui réserve. C'est que l'Horticulture, malgré tout, a conscience de son utilité, se glorifie des services qu'elle rend, elle aussi, au pays, et escompte, à son profit, la bienveillance des amateurs qu'elle charme, pendant toute l'année, tantôt par le vif éclat de ses fleurs, tantôt par la saveur et le parfum de ses fruits. Elle se répète à elle-même de vieux proverbes consolateurs, se disant que l'homme ne vit pas seulement de pain, que le superflu lui est parfois plus précieux que le nécessaire, et que, dans un pays de haute civilisation, l'artiste partage justement avec le commerçant et l'industriel les flatteuses récompenses que décerne la faveur publique.

Artistes précisément, beaucoup de nos jardiniers le sont. L'aspect seul de notre Exposition suffirait à le démontrer. Mais combien d'autres encore, rien que dans nos environs, que la modestie ou la timidité peut-être, ou — qui sait? — l'indifférence de leurs patrons empêchent d'exposer, seraient en état de faire également, et victorieusement, la preuve de leur talent, de leur ingéniosité, je dirai même de leur science.

Oui, c'est une science qu'il faut au jardinier émérite qui doit connaître les variétés de végétaux dont il a le gouvernement, les tempéraments particuliers de ses arbres, pour leur appliquer, sans erreur, la taille qui leur convient, les mystères de l'organographie végétale, pour créer de toutes pièces de nouvelles variétés répondant, par leur feuillage, ou par leurs fleurs, ou par leur fructification, au progrès incessant qu'il poursuit.

Et cet artiste encore, il faut qu'il soit doublé d'un ouvrier actif, zélé, consciencieux. Ses couches, ses bâches, ses serres exigent une surveillance de tous les jours et de toutes les heures. Il ne s'agit plus là de la régularité de l'homme qui donne exactement au patron le temps qu'il lui a promis, dételant, attelant à l'heure précise; pour le jardinier, il n'y a pas d'heure; il y a des opérations qui ne peuvent s'exécuter que le matin, de très bonne heure; il y a des précautions à prendre très tard, le soir, souvent même pendant la nuit, contre les coups de feu ou les coups de gelée. J'ajouterais presque que si, en Agriculture, le patron s'y connaît mieux que ses ouvriers, en Horticulture, au contraire, il y a bien peu de patrons qui soient en état de contrôler le travail de leur jardinier.

Il semble alors que le jardinier mériterait de ne pas être absolument confondu avec les autres employés de la maison. Ce serait une véritable satisfaction pour la Société d'horticulture que d'en être certaine; de savoir que justice est partout rendue à ces travailleurs exceptionnels chez qui la science puisée dans les livres doit s'unir aux connaissances pratiques acquises sur le terrain. Si cet exposé véridique, quoique sommaire, de leurs mérites, que je fais ici avec autant de plaisir que de reconnaissance, pouvait contribuer à relever aux yeux de tous la considération à laquelle les jardiniers ont droit dans une maison, je ne regretterais pas de m'être exposé à m'entendre reprocher, peut-être, de m'être mêlé de ce qui ne me regardait pas.

Mais j'ai, je crois, un moyen de faire triompher ma thèse, et que j'ai bien fait de garder pour le dernier, parce qu'il est le bon. C'est de m'adresser aux dames; personne, plus qu'elles, n'est en contact direct avec le jardinier; comme ménagères, elles attendent de lui les légumes et les fruits nécessaires au repas journalier; à un point de vue plus mondain, si une fête de famille, ou une ouverture de chasse, réunit autour de leur table de nombreux invités, c'est encore à lui qu'elles vont demander les bouquets qui orneront le couvert et le gros melon qui servira de pièce de milieu, à moins que ce ne soit un élégant ananas, couronné de ses feuilles vertes, servi tout vivant dans son pot dissimulé dans la porcelaine.

Eh bien! Mesdames, permettez-moi de faire appel à votre cœur et à votre raison à la fois, mais surtout à votre esprit de justice. Prenez sous votre protection ce travailleur dévoué, qui entretient avec soin ce jardin, si précieux aux côtés d'une habitation rurale,

ce jardin qui, bien dirigé, vous fournira à la fois les légumes de la cuisine, les fruits de la salle à manger et les fleurs du salon. Et soyez certaines qu'il sera bien dirigé si vous vous attachez à exalter l'amour-propre de votre jardinier, au lieu de le déprimer, à rendre justice à son talent spécial, à le considérer plutôt comme un collaborateur que comme un simple ouvrier. Et alors j'ose presque espérer que, en présence des résultats satisfaisants obtenus, vous me pardonnerez, au fond du cœur, la liberté que je prends aujourd'hui de vous donner ce conseil.

De nombreux applaudissements ont salué chacun des principaux passages de cette allocution.

#### RAPPORT DE M. MOURET-APPERT, SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL

Ce n'était pas sans appréhension que nous voyions approcher la date de notre exposition, car, en présence de la température défavorable que nous avons eue jusqu'à présent, on pouvait concevoir des doutes sur sa réussite; mais, disons-le tout de suite, ces doutes n'ont pas été de longue durée pour ceux qui connaissent l'habileté de la plupart, pour ne pas dire de tous nos exposants.

Aussi, dès les premiers pas que l'on fait sous la tente, on voit que toute crainte était vaine, quand on se trouve en présence de ces magnifiques massifs aux fleurs superbes, de ces plantes vertes et des légumes qui sont exposés là.

Aussi, le jury, composé de MM. Moreau, de la Société de Pontoise; Houlet, de la Société de Paris; Leclerc, de la Société de Montmorency; Bourbonneux et Hardret, de Senlis, sous la présidence de M. Grosdemange, de la Société de Soissons, a-t-il récompensé dignement chacun selon son mérite.

Je vais donc vous donner un court aperçu de ce que contient notre exposition.

M. Bordier présente un ensemble de plantes absolument remarquable; on admire surtout ses bégonias bulbeux, composés d'une centaine de variétés, tous plus jolis les uns que les autres, ses gloxinias, ses pelargoniums à grandes

fleurs, ses cannas, ainsi que son massif de plantes à feuillage vert, parmi lesquelles nous remarquons de beaux spécimens d'*araucarias excelsa*, *dracœna* et d'*anthuriums fleuris*.

Aussi, en raison de l'importance de son exposition, le jury a-t-il créé, à son intention, un grand prix d'honneur.

M<sup>me</sup> Bordier présente aussi un lot de bouquets montés très admirés.

M. Vaudier expose un important massif de cannas d'une culture irréprochable et présentant une variété de fleurs toutes plus jolies et plus rares les unes que les autres. Son massif est entouré de bégonias de semis aux nuances des mieux assorties.

Sa corbeille de géraniums zonales composée d'une centaine de variétés à fleurs simples et doubles, parmi lesquels nous remarquons plusieurs nouveautés : Madame Bruant, Président Chandon, Majesté, Madame Auguste Poirier, Alp. Vaudier, Jeanne d'Arc, etc.

Le massif de M. Benjamin, qui se trouve à l'entrée de la tente, est remarquable par la variété de ses plantes. Son lot de légumes est aussi très méritant, ainsi du reste que tout l'ensemble de son exposition.

Le lot de M. Pecquet, composé de coleus, de petunias et surtout de son important apport de légumes, a été très apprécié du jury.

Les massifs de MM. Marie et Billion, les œillets et arbres fruitiers pour forcer de MM. Testard et Jazé, les différents lots de MM. Vacquet, Gallois, Ramus et Thomas, de Chamant, les coleus de MM. Gorenflot et Lhomme, ne pourront manquer d'attirer votre attention, ainsi que la collection de roses de M. Thomas, de Neuilly-en-Thelle, composée d'au moins 225 variétés, et celle, plus modeste, mais aussi très belle de M. Pelletier, de Stains.

Les herbiers de M. Houlet fils ont principalement excité l'admiration du jury, ainsi que ceux de M. Lardé, contenant

les plantes médicinales, et les travaux des élèves de M. Lavallée, instituteur à Brest.

Je ne puis pourtant pas vous détailler l'apport de chaque exposant, mais je ne puis m'empêcher de vous signaler le lot de maquettes de grottes et rochers, de plans de parcs et jardins et de bacs d'arrosage de M. Bertrand, ainsi que le lot d'outils de jardinage de M. Leroux, les serres et chassis de M. Dreux, le fruitier de M. Masson, et les ruches de M. Lebrun.

Le Jury a félicité M. Lozet, l'auteur de la belle organisation de ce Concours, et a été unanime à demander qu'il lui soit attribué une prime de 50 francs.

Il me reste un devoir agréable à remplir, c'est de remercier MM. les Jurés d'avoir si bien récompensé le travail et le mérite de nos exposants.

Nous avons aussi à récompenser deux jardiniers pour longs services. Le premier, M. Félix Delaunay, est depuis 35 ans chez M<sup>me</sup> veuve Royer, à La Chapelle-en-Serval. Pendant cette longue période, M<sup>me</sup> Royer n'a eu qu'à se louer du travail consciencieux et intelligent, de la probité, ainsi que de la conduite tout à fait exemplaire de cet excellent serviteur. M. Delaunay a déjà obtenu au concours horticole de Senlis, de l'année 1886, une médaille d'argent, comme prix de moralité.

Le deuxième est M. Désiré Gaillard, jardinier depuis 15 ans, tant chez M. Mercier, propriétaire à Crépy, que chez sa mère, dont il a repris l'habitation à son décès, et pendant cette période ses maîtres n'ont eu qu'à se louer de ses bons et loyaux services.

## PALMARÈS

### *Horticulteurs-Marchands.*

Grand Prix d'honneur, offert par M. le baron Gustave de Rothschild (prime de 150 francs et médaille commémorative) : M. BORDIER, horticulteur à Senlis.

1<sup>er</sup> Prix d'honneur, offert par la Ville de Senlis (prime de 400 francs et médaille commémorative) : M. VAUDIER, horticulteur à Senlis.

2<sup>e</sup> Prix d'honneur, offert par M. de Waru, maire de Senlis (prime de 50 francs et médaille commémorative) : M. TESTARD, horticulteur à Senlis.

Médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par M. le Préfet, au nom du Département de l'Oise : M. JAZÉ, horticulteur à Senlis.

Objet d'art, offert par M. Martin, d'Ermenonville : M<sup>me</sup> BORDIER, à Senlis.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe, offerte par M. Lecoq-Dumesnil : M. PELLETIER, horticulteur à Stains.

*Amateurs et jardiniers de maisons bourgeoises.*

1<sup>er</sup> Prix d'honneur, offert par M. le prince Radziwill (prime de 100 fr. et médaille commémorative) : M. BENJAMIN, jardinier chez M. Latour, à Senlis.

2<sup>e</sup> Prix d'honneur, offert par M. le prince Murat (un objet d'art) : M. THOMAS, rosieriste amateur, à Neuilly-en-Thelle.

3<sup>e</sup> Prix d'honneur, offert par M. Gaillard, député (prime de 50 francs et médaille commémorative) : M. VACQUET, jardinier chez M. Dupuis, à Pontarmé.

4<sup>e</sup> Prix d'honneur, offert par M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild (prime de 50 fr. et médaille commémorative) : M. BILLION, jardinier chez M. Troncin, à Chamant.

5<sup>e</sup> Prix d'honneur, offert par M. de Kersaint (prime de 50 francs et médaille commémorative) : M. GALLOIS, jardinier chez M. Camille Boucher, à Barbery.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe (legs de M. le docteur Pigeaux) : M. LHOMME, jardinier chez M. Schultz, au château de Montataire.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe, offerte par M. Thiénard, conseiller d'arrondissement : M. THOMAS, jardinier chez M<sup>me</sup> la comtesse de Lavault, à Chamant.

Médaille d'argent artistique, offerte par M. le baron de Morell : M. GORENFLOT, jardinier chez M. Kulp, au château de Valgenceuse.

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe, offerte par M. Bourdillat, conseiller d'arrondissement : M. RAMUS, jardinier chez M. Guilleminot, à Chantilly.

*Jardiniers de grands établissements  
non consacrés au commerce.*

Prix d'honneur, offert par M. le baron Seillière (prime de 100 francs et médaille commémorative) : M. PECQUET, jardinier à l'Hôpital général de Senlis.

*Marâchers.*

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe : M. Jules LECLERC, marâcher à Senlis.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. Victor LECLERC, marâcher à Senlis.

*Travaux se rattachant à l'horticulture.*

Médaille de vermeil exceptionnelle, avec félicitations du jury, offerte par M. Franck Chauveau, sénateur et vice-président du Sénat : M. HOULET fils, garçon jardinier au château de Laversines.

Médaille d'argent artistique, offerte par M. le Préfet, au nom du Département de l'Oise : M. LARDÉ, propriétaire à Senlis.

Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe, offerte par M. Serrin, conseiller général : M<sup>lle</sup> M.-L. HUET-TESTARD.

Médaille artistique, offerte par M<sup>me</sup> la comtesse de Clinchamp : M. GUILLET, à Chantilly.

*Travaux d'Elèves.*

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe, offerte par M. J.-B. Turquet, conseiller d'arrondissement : M. LAVALLÉE, instituteur à Borest.

*Industrie.*

Médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par la C<sup>ie</sup> du Nord : M. BERTRAND, à Ermont.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe, offerte par M. Roblin, conseiller d'arrondissement : M. DREUX, ingénieur à Presles.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe, offerte par M. Dupuis, conseiller général : M. LEROUX, quincaillier à Senlis.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe, M. DENIER, à Béthisy-Saint-Pierre.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. PASTAYER, à Paris.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. MASSON, à Gouvieux.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. COUREAU, à Paris.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. FOULÉ, à Paris.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe, offerte par M. Brenne : M. DELEURME, à Montreuil-sous-Bois.

Prime d'honneur de 50 francs, attribuée par le Jury, à M. LOZET, professeur de la Société, pour la bonne organisation du Concours.

*Apiculture.*

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe, offerte par M. Berdin, conseiller général : M. LEBRUN, à Senlis.

*Concours de garçons jardiniers.*

Médaille d'argent de 3<sup>e</sup> classe : M. Aug. DESMAREST, garçon jardinier au château de Montataire.

*Longs services.*

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe : M. DELAUNAY, jardinier chez M<sup>me</sup> veuve Royer, à La Chapelle-en-Serval, pour 35 ans de services.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe, M. GAILLARD, jardinier chez M. Mercier, à Crépy-en-Valois, pour 15 ans de services.

*Apports aux séances pendant l'année 1897.*

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe : M. CHÉRET, jardinier chez M. Thirion.

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe : M. BENJAMIN, jardinier chez M. Latour, à Senlis.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. BILLION, à Chamant.

*Visites de Jardins pendant l'année 1897.*

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe : M. CARREAU, horticulteur à Chantilly.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe : M. BILLION, à Chamant.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. THOMAS, à Chamant.

*Concours trimestriel du 13 juin 1897.*

Prix d'honneur, avec félicitations du jury, médaille exceptionnelle de vermeil : M. PETIT, à Crépy-en-Valois.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe : M. BILLION, jardinier chez M. Troncin, au Plessis-Chamant.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe : M. PECQUET, jardinier à l'Hôpital général de Senlis.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe : M. VAUDIER, horticulteur à Senlis.

Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe : M. CHÉRET, jardinier chez M. Thirion, à Senlis.

Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe : M. TESTARD, horticulteur à Senlis.

Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe : M. MOREL, propriétaire à Senlis.

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe : M. GORENFLOT, jardinier au château de Valgenceuse.

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe : M. BRICÉ, à Gouvieux.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. URCET, jardinier chez M. Brochon, à Montlévêque.

*Concours trimestriel du 14 novembre 1897.*

Médaille de vermeil exceptionnelle : M. CARREAU, horticulteur à Chantilly.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe : M. RAMUS, jardinier chez M. Guillemidot, à Chantilly.

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe : M. BILLION, jardinier chez M. Troncin, au Plessis-Chamant.

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe : M. THOMAS, jardinier chez M<sup>me</sup> la comtesse de Lavault, au Plessis-Chamant.

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe : M. PICHON, horticulteur à Villers-Saint-Paul.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. GODARD, pépiniériste à La Ferté-Milon (Aisne).

Médaille d'argent de 3<sup>e</sup> classe : M. BENJAMIN (Constant), jardinier à Oignes.

Les lauréats ont successivement été félicités et applaudis.

---

## CONCOURS HORTICOLE SCOLAIRE

---

Le 24 juillet, a eu lieu, au chef-lieu de chaque canton, le concours horticole entre les enfants des Ecoles.

En voici le palmarès :

### CANTON DE BETZ

1<sup>er</sup> Prix : ROMAIN, Léon, de Betz,

2<sup>e</sup> — LOURSAIRE, Auguste, de Thury-en-Valois.

Mention très honorable :

PAYEN, Charles, de Thury-en-Valois.

DESCHÈNES, Henri, d'Acy-en-Multien.

LHERBIER, Henri, de Betz.

COTTON, Amédée, de Brégy.

CRÉTEL, Maurice, de Thury-en-Valois.

BOUTRELLE, Maximilien, id.

SAINTE, Armand, de Betz.

### CANTON DE CREIL

1<sup>er</sup> Prix : LESUR, Henri, de Creil.

2<sup>e</sup> — CHAUVIER, Armand, id.

Mention très honorable :

PAGNOD, Louis, de Nogent-les-Vierges.

LABBÉ, Maurice, de Creil.

DHERSIGNERIE, Alfred, id.

DAVID, Maurice, de Nogent-les-Vierges.

DEHAYE, Maurice, de Saint-Vaast-les-Mello.

CAUCHIN, André, de Creil.

VIGNY, Léon, id.

Mention honorable :

DE SAINT-JEAN, Raymond, de Saint-Vaast-les-Mello.

### CANTON DE CRÉPY EN-VALOIS

1<sup>er</sup> Prix : VECKMAN, Eugène, de Crépy-en-Valois.

2<sup>e</sup> — DELAÏTRE, Gaston, id.

3<sup>e</sup> — HUDIER, Georges, de Vauciennes.

Mention très honorable :

RENARD, Raoul, de Crépy-en-Valois.

VIGON, Georges, id.

PONTÉ, Louis, de Vauciennes.

VÉLY, Léon, de Crépy-en-Valois.

COLMONT, Maurice, id.

VÉRIN, Albert, id.

CHORON, Emile, id.

HUTIN, Lucien, id.

VANDERECKEN, Alfred, de Vauciennes.

Mention honorable :

FOULARD, Marcel, de Crépy-en-Valois.

BROCHETON, Lucien, id.

FOURBET, Maurice, id.

LEFEBVRE, Jules, id.

BERTRAND, Louis, id.

VALINCOURT, Maurice, id.

### CANTON DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

1<sup>er</sup> Prix : FORTIN, Bernard, de Nanteuil-le-Haudouin.

2<sup>e</sup> — POTEAU, Alfred, id.

Mention très honorable :

LEFÈVRE, Louis, de Nanteuil-le-Haudouin.

Mention honorable :

LORGNET, Louis, id.

SABOURIN, Henri, id.

DEBETZ, Pierre, id.

CACHIN, Antoine, id.

NÉRY, Georges, id.

DOBELLE, Ernest, id.

LEBÈGUE, Victor, id.

#### CANTON DE PONT SAINTE-MAXENCE

1<sup>er</sup> Prix : JOSSELIN, Maurice, de Pont-Sainte-Maxence.

2<sup>e</sup> — DESSAUX, Georges, de Pontpoint.

3<sup>e</sup> — MALHER, René-Joseph, de Fleurines.

Mention très honorable :

DUPRESSOIR, Adrien, de Pontpoint.

HAVY, Gabriel, de Fleurines.

GOURLAND, Joseph, de Pontpoint.

Mention honorable :

NORMAND, Ernest, de Pont-Sainte Maxence.

MATHON, Lucien, de Pontpoint.

EBEL, Maurice, de Fleurines.

DERMIGNY, Louis, de Pont-Sainte-Maxence.

THIERRY, André, id.

#### CANTON DE SENLIS

Rappel de 1<sup>er</sup> Prix :

CHEVAUX, Maurice, de Senlis.

1<sup>er</sup> Prix : PINSON, Ernest, de Saint-Léonard

2<sup>e</sup> — LOZET, Marcel, de Senlis.

3<sup>e</sup> — PRÉVOST, Emile, id.

Mention très honorable :

HURIER, Marcel, d'Aumont.

THIERRY, Gaston, de Senlis.

CAUVEL, Gaston, de Senlis.

DARTOIS, Georges, id.

FOCK, Robert, id.

BOLIFRAND, Alfred, id.

BOULANGER, Henri, id.

CAILLEUX, Gabriel, d'Aumont.

DELARUE, Paul, de Senlis.

Mention honorable :

FORTIN, Raymond, de Senlis.

BERRIER, Célestin, id.

#### La gomme des pêcheurs et des cerisiers, etc.

Les gommés du pêcher, du prunier, du cerisier, sont produites par des cryptogames, autrement dit des champignons microscopiques, dont nous n'apercevons guère que les effets souvent désastreux. Après avoir bien gratté, nettoyé les endroits atteints, il faut les badigeonner avec une dissolution composée comme suit proportionnellement :

Eau..... 10 litres.

Sulfate de fer..... 2 kilog.

Chaux..... 1 kilog.

#### La maladie des oignons.

A Verberie, et dans les cultures en grand de l'oignon, apparaît, dans les années humides et relativement chaudes, une maladie qui dévaste les plus beaux plants d'oignons par places plus ou moins étendues, et souvent les lignes entières sont atteintes dès le premier sarclage, au commencement de mai, et détruites à la fin de juin, époque où cesse le mal. Le jeune plant, fané, jauni, tombe par paquets que les ouvriers enlèvent soigneusement hors du champ, par crainte de propagation. Si on examine de près les jeunes bulbes, on y découvre une multitude de vers grouillants, semblables aux mites du fromages, mais bien plus petits. Ces vers sont pro-

duits par des mouches grises qui ont beaucoup d'analogie avec la mouche d'été « à viande ». Ces mouches se voient par milliers, lors des derniers soleils, attachées aux fenêtres ou dans les interstices des bâtiments, cherchant des endroits pour hiverner.

Longtemps on a cru que cette infection, car c'en est une, provenait de la graine, qui, très souvent, est tirée des spécialistes d'Aubervilliers et de la plaine des Vertus ; il n'a fallu rien moins que les études de M. Châtin, de l'Académie des Sciences, pour dissuader la plupart des producteurs. Malheureusement, le mal connu, trop reconnu même, comme la nématose de la betterave, provient de la fréquence de la culture de cette plante sur le même sol, et de la facilité que les larves et les adultes trouvent à se propager dans les tas d'ognons, mais le remède efficace « industriel » proprement dit est encore à trouver. Le remède naturel est la protection des oiseaux insectivores, car l'essai d'un traitement par le chlorure de sodium provenant de tonneaux de morue, ne fait qu'atténuer. Quant à la panacée universelle appelée sulfate de cuivre, elle ne produit dans ce cas que des déceptions.

### La crivière des jeunes plants d'asperges.

Les cultivateurs ou amateurs de l'asperge qui la produisent de semis, voient souvent sur les jeunes pousses, dans le courant de juin, surtout lorsque la température est sèche, des points fort nombreux d'un noir sale, qui bientôt grossissent et apparaissent comme des petites chenilles rongeur toutes les folioles jusqu'à complet dessèchement : c'est la larve de la crivière de l'asperge, un peu différente de celle du lis, mais causant les mêmes dégâts sur la plante dont elle se nourrit. Le meilleur moyen de s'en débarrasser consiste à faire une chasse assidue au coléoptère qui la produit, en le recueillant dans un bol d'eau bien chaude dès le matin. Pour cela, il suffit de secouer légèrement la tige au-dessus

du vase ; l'insecte, très rusé, qui, à la moindre apparence de danger, se laisse choir comme mort, à la manière du hanneton, y trouve la mort réelle, au lieu de son refuge naturel, la terre, où il se cache ordinairement. Après quelques jours de soins, surtout si l'on écrase les larves entre le pouce et l'index, à mesure qu'elles se développent, ou si l'on introduit un couple de poulets, on parvient à purger le champ.

J. M.

### Hommage à « l'Art de Greffer ».

Nous ne surprendrons personne en annonçant que la Société nationale d'horticulture de France a décerné une médaille d'or à l'Art de greffer, l'enfant chéri de Charles Baltet.

Cet ouvrage, arrivé à sa 6<sup>e</sup> édition, est devenu populaire en France et en pays étranger, chez les amateurs d'arbres fruitiers, d'arbustes d'ornement, de rosiers, de plantes de serre ou d'appartement, et dans le pays vignoble où grâce au greffage recommandé depuis trente années par l'auteur, la vigne se reconstitue et devient florissante.

Cette haute récompense sera vivement applaudie par les nombreux amis de M. Charles Baltet.

### EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

*Utilisation des Laitues montées.* — Lorsque les laitues ont atteint environ 30 à 40 centimètres de hauteur, n'attendez pas que le bourgeon terminal s'épanouisse pour former le panicule corymbiforme florifère ; coupez les tiges, et, après les avoir défeuillées, nettoyez-les comme les bettes à cardes, en ayant soin d'enlever la partie fibreuse qui forme écorce. Jetez immédiatement les morceaux dans de l'eau, pour éviter l'action de l'air sur le suc laiteux, et faites cuire l'eau comme les bettes. Accommodez ensuite à la façon des cardons.

(Journal horticole du Rhône).

Observations faites dans la commune de Borest  
pendant les mois de

MAI 1898				JUIN 1898			
DATE	HAUTEUR	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR	TEMPÉRATURE <sup>3</sup>	
	D'EAU TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA		D'EAU TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA
1	3 <sup>mm</sup> 7	25°	6°9	1	0 <sup>mm</sup> 9	22°2	6°
2	0 3	23 2	8 5	2	2 2	20 1	5 2
3	0 9	21 5	7 9 <sup>(1)</sup>	3	4 2	18 4	5 5
4	4 6	15 2	7 5	4		20	6 5
5	8 8	10	7	5		23 2	9 3
6	7 5	12 3	7 2	6		26 4	10 2 <sup>(1)</sup>
7	3 2	19 4	5 2	7	2 3	26 2	10 8
8		24 3	3 4	8		26 1	10 9
9		19 9	0 4	9		24	11
10	0 5	16	0	10		24 4	12 2
11	5 4	15 7	0 9	11		25 2	13
12	6 9	15 6	2 3 <sup>(1)</sup>	12	2 3	25 6	13 2
13		15 5	4 5	13		25 8	12
14	3 2	16 2	4 6	14		22 1	11
15	9 3	16 1	2 2	15		22 2	9 3
16	0 9	16 2	5	16		20 2	7 2
17		16 8	5 5	17		20 1	6 2
18	0 9	17 2	5 3	18		21 2	5 3
19	3 5	18	5 4	19		23 3	7 2
20	2 4	18 6	5 5	20		26 7	7 7
21	2 6	19 2	6	21		28 1	7 9
22		21 9	6 3	22		25 5	8 8
23		22 5	7 9	23		19 9	8 7
24		23 2	7 3	24		19 8	9
25		24	7	25	0 3	20 2	11
26		25 5	7 3	26	10 2	20	11 6
27	0 6	27 3	7 4	27	12 2	20 3	14 2
28		26 2	7	28	21 3	22 2	14 4
29		25	5 9	29	8 2	24 3	15 3
30	0 6	25 1	6	30		25	16
31	3 2	25 2	6 2				
Total	69 <sup>mm</sup>	M <sup>°</sup>		Total	64 <sup>mm</sup> 1 <sup>(2)</sup>	M <sup>°</sup>	

(<sup>1</sup>) Orage du sud-ouest. — (<sup>2</sup>) Hauteur d'eau en juin 1897 : 137<sup>mm</sup>1.  
— (<sup>3</sup>) Température moyenne de juin 1897 : 26 1/2; température  
moyenne de juin 1898 : 22 1/2.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

**Conformément au Règlement,  
les Leçons d'Horticulture sont suspendues  
pendant le Mois d'Août.**

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à  
faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir  
les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.